

Ce document ne doit pas être distribué à des particuliers : le présent document est destiné aux investisseurs/clients professionnels, institutionnels, qualifiés et aux grands comptes, au sens de la législation et des réglementations locales en vigueur. Sa diffusion doit être limitée en conséquence.

# Stratégie Robotech

## Les entreprises sont mieux armées pour relever les défis qui se présentent que lors des premières phases de la pandémie en 2020

- Les marchés actions font l'objet d'une certaine volatilité en fin de mois
- Certaines de nos positions dans le secteur des semi-conducteurs ont reculé en septembre
- Certaines de nos positions dans le secteur japonais de l'automatisation ont enregistré de meilleures performances

**Tom Riley**

**Gérant de portefeuille, stratégie Robotech**

### L'actualité

Les marchés actions se sont repliés en septembre (à l'aune de l'indice MSCI ACW en USD) et ont fait l'objet d'une certaine volatilité en fin de mois. Les annonces des banques centrales à l'égard de la réduction des achats d'actifs et des craintes inflationnistes ont été considérées comme des raisons de la faiblesse des marchés, ainsi que les difficultés rencontrées par le secteur immobilier chinois et notamment le promoteur China Evergrande. La stratégie Robotech a légèrement sous-performé le marché au cours du mois.

L'activité économique reste vigoureuse à l'échelle mondiale, mais nous surveillons le variant Delta de la Covid-19 et son impact potentiel. Comme indiqué précédemment, les entreprises sont certes mieux armées pour relever ces défis que lors des premières phases de la pandémie en 2020, mais l'incertitude demeure et les chaînes d'approvisionnement mondiales restent sous tension, avec une hausse des coûts associés aux matières premières et des coûts du fret.

## Positionnement et performance du portefeuille

Après une période de solide performance, certaines de nos positions dans le secteur des semi-conducteurs ont reculé en septembre, comme Qualcomm, Teradyne et Silicon Labs. Bien que les problèmes observés actuellement dans les chaînes d'approvisionnement sont susceptibles de freiner les ventes de voitures et d'autres produits électroniques, nous estimons que les entreprises mentionnées ci-dessus seront idéalement placées une fois que ces problèmes auront disparu, compte tenu de la forte demande structurelle en semi-conducteurs provenant des marchés finaux de la 5G, de l'industrie et du secteur automobile.

Du côté positif, certaines de nos positions dans le secteur japonais de l'automatisation ont enregistré de meilleures performances, notamment Fanuc (robotique industrielle et machines-outils à commande numérique), Daifuku (automatisation des entrepôts) et Omron (automatisation industrielle).

Nous avons renforcé notre position dans l'entreprise industrielle européenne Siemens, qui a une forte présence sur le segment des logiciels industriels, ainsi que dans l'éditeur de logiciels de design américain Autodesk.

Nous avons réduit notre position dans PTC, un autre éditeur de logiciels américain, car nous décelons de meilleures opportunités dans d'autres titres.

## Perspectives

Les signes de rebond de l'activité industrielle et les solides carnets de commandes des entreprises de robotique industrielle sont porteurs d'espoir après les perturbations occasionnées par la pandémie. Dans un premier temps, cette reprise avait été impulsée par un redressement plus précoce en Chine, avec également un redémarrage aux États-Unis, mais on observe aujourd'hui des signes d'extension de cette dynamique à l'Europe et au Japon.

Outre la demande refoulée d'équipements d'automatisation après la crise de la Covid-19, nous pensons qu'une certaine libération de la demande refoulée se manifeste à l'issue de la guerre commerciale sino-américaine de 2019/2020. Nous commençons à déceler des signes de cette reprise fin 2019 et début 2020 avant que la Covid ne mette les plans d'investissement des entreprises en suspens. Si cette tendance venait à se concrétiser, une période plus durable de hausse de l'activité industrielle et des dépenses en capital<sup>1</sup> pourrait s'ouvrir, ce qui serait bénéfique à un large éventail d'entreprises du secteur de l'automatisation.

Les volumes dans le secteur du commerce électronique ont considérablement augmenté durant la période de confinement, ce dont les entreprises disposant d'une forte présence en ligne ont tiré parti, tandis que celles en retard sur ce plan ont été à la peine dans bien des cas. Bien qu'une partie de cette transition de crise vers le commerce électronique soit de nature temporaire, nous sommes convaincus que certaines habitudes de dépenses changeront de façon permanente. Pour soutenir cette transition vers le commerce en ligne à l'avenir, nous anticipons des investissements considérables dans les plateformes logistiques et d'expédition, compte tenu du besoin des entreprises de renforcer leurs capacités dans ce domaine. Un vaste ensemble de fournisseurs de solutions d'automatisation devrait bénéficier de cet accroissement des dépenses en capital<sup>1</sup>.

Il est de plus en plus admis que les VE<sup>2</sup> suscitent un intérêt croissant chez les consommateurs à mesure que leur prix diminue, que la technologie des batteries s'améliore et que les consommateurs se focalisent sur les enjeux environnementaux. En revanche, l'investissement significatif nécessaire pour fabriquer ces nouveaux véhicules et leurs batteries est peut-être moins souligné. Il convient de noter que les décisions relatives aux dépenses en capital<sup>1</sup> sont prises aujourd'hui pour des véhicules qui seront produits dans 12 à 24 mois. Dès lors, les perspectives des sociétés qui fournissent des équipements comme les robots industriels, les lasers et les systèmes de vision s'améliorent.

---

<sup>1</sup> Dépenses en capital : également appelées CAPEX

<sup>2</sup> VE : véhicules électriques

*Les entreprises citées sont données à titre d'exemple et ne présentent pas un conseil en investissement ou une recommandation de la part d'AXA IM. Aucune garantie ne peut être donnée quant au succès de la stratégie Robotech. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du capital qu'ils ont investi. La stratégie Robotech est soumise à certains risques, notamment les risques liés aux actions, aux marchés émergents, aux placements internationaux, aux placements ESG, et aux investissements dans des petites et micro-capitalisations ainsi que dans des classes d'actifs ou secteurs spécifiques.*

**Aucune garantie ne peut être donnée quant au succès de la stratégie Robotech. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du capital qu'ils ont investi. La stratégie Robotech est soumise à certains risques, notamment les risques liés aux actions, aux marchés émergents, aux placements internationaux, aux placements ESG, et aux investissements dans des petites et microcapitalisations ainsi que dans des classes d'actifs ou secteurs spécifiques.**

## Risques associés

**Risque de perte du capital :** risque de perte du capital investi.

**Risques liés aux marchés émergents :** les titres émergents peuvent être moins liquides et plus volatils que les titres émis sur des marchés développés.

**Risques liés aux placement internationaux :** les titres émis ou cotés dans différents pays peuvent nécessiter l'application de normes et réglementation différentes et peuvent être impactés par l'évolution des taux de change.

**Risques inhérents aux investissements dans l'univers des petites et micro capitalisations :** les titres des petites et micro capitalisations sont moins liquides.

**Risque actions :** Sur ces marchés le cours des actifs peut fluctuer selon les anticipations des investisseurs et entraîner un risque pour la valeur des actions. Le marché action a historiquement une plus grande variation des prix que celle des obligations. En cas de baisse du marché action, la valeur liquidative baissera.

**Risque lié aux critères ESG :** L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

**Risques inhérents à l'investissement dans des secteurs ou des classes d'actifs spécifiques :** Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans certaines classes d'actifs spécifiques Prospectus Page 152 sur 194 AXA World Funds (matières premières, immobilier) ou dans des sociétés de certains secteurs économiques (par ex., la santé, les biens de consommation et services de base, les télécommunications ou l'immobilier) et sont par conséquent exposés aux risques associés à la concentration des investissements dans ces classes ou secteurs. Ce type de stratégie les rend vulnérables en cas de baisse de valeur ou de liquidité de ces classes d'actifs ou secteurs.

Non destiné à une clientèle non professionnelle : ce document est exclusivement destiné aux investisseurs / clients professionnels, institutionnels, qualifiés, tels que définis par les lois et réglementations locales applicables. Sa circulation doit être restreinte en conséquence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances actuelles ou futures, et les données de performance ou de rendement affichées ne tiennent pas compte des commissions et des coûts encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent baisser comme augmenter et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant initialement investi. Les fluctuations des taux de change peuvent également affecter la valeur de leur investissement. En raison de cela et des frais initiaux qui sont généralement facturés, un investissement ne convient généralement pas en tant que détention à court terme.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information et ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers conformément à la Directive MIF 2 (2014/65/UE) ni ne constitue, de la part d'AXA Investment Managers ou de ses affiliés une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considérée comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres financiers. Ce document a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations et hypothèses qui comportent une part de jugement subjectif. Ses analyses et ses conclusions sont l'expression d'une opinion indépendante, formée à partir des informations disponibles à une date donnée.

Toutes les données de ce document ont été établies sur la base d'informations rendues publiques par les fournisseurs officiels de statistiques économiques et de marché. AXA Investment Managers décline toute responsabilité quant à la prise d'une décision sur la base ou sur la foi de ce document. L'ensemble des graphiques du présent document, sauf mention contraire, a été établi à la date de publication de ce document. Du fait de sa simplification, ce document peut être partiel et les informations qu'il présente peuvent être subjectives.

Par ailleurs, de par la nature subjective des opinions et analyses présentées, ces données, projections, scénarii, perspectives, hypothèses et/ou opinions ne seront pas nécessairement utilisés ou suivis par les équipes de gestion de portefeuille d'AXA Investment Managers ou ses affiliés qui pourront agir selon leurs propres opinions. Toute reproduction et diffusion, même partielles de ce document sont strictement interdites, sauf autorisation préalable expresse d'AXA Investment Managers.

AXA Investment

Rédacteur : AXA Investment Managers Paris – Tour Majunga – 6, place de la Pyramide – 92908 Paris La défense cedex. Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF N° GP 92-08 en date du 7 avril 1992 S.A au capital de 1 384 380 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506

MSCI: Ni MSCI ni aucune autre partie impliquée dans ou liée à la compilation, au calcul ou à la création des données MSCI ne fait aucune garantie ou représentation expresse ou implicite concernant ces données (ou les résultats à obtenir par leur utilisation), et toutes ces parties déclinent expressément toutes les garanties d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier en ce qui concerne l'une de ces données. Sans limiter aucun de ce qui précède, en aucun cas MSCI, l'une de ses filiales ou tout tiers impliqué ou lié à la compilation, au calcul ou à la création des données n'aura de responsabilité pour tout droit direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre. dommages (y compris la perte de profits) même si notifié de la possibilité de tels dommages. Aucune autre distribution ou diffusion des données MSCI n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de MSCI.